



18 rue de la Haute Garenne
42400 SAINT CHAMOND
Téléphone : 04 77

A Saint Chamond, Le 26/05/2026

L'équipe des Personnels de direction

A

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves de la Rentrée 2026

Objet :

- Informations diverses.
- Congés d'été et Ressources scolaires numériques.

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves du collège à la rentrée 2026,

1. Concernant les dates d'ouverture et de fermeture au public de l'établissement, **le collège sera fermé aux visiteurs, en raison d'importants travaux de réfection, du 07/07/2026 à 17h00 au 27/08/2025 à 08h30.**
2. Par ailleurs, les travaux de réfection ainsi que de désamiantage impactant plusieurs zones de l'établissement (dont les toilettes élèves), il ne nous est pas possible d'organiser cette année :
 - ✚ Le déroulement du Bal des élèves de 3^{ème}
 - ✚ La mise en œuvre d'un programme d'activités du dispositif École ouverte durant les semaines 26,27 et 35.
3. **Aussi, le retrait des Packs fournitures commandés auprès du service de gestion ne pourra s'effectuer qu'aux dates et créneaux horaires suivants :**
 - ✚ Le 31/08/2026, en après-midi, pour les élèves de 6^{ème} et leurs frère(s) / sœur(s) scolarisés en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.
 - ✚ Le 01/09/2026, en matinée, pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} n'ayant pas de frère(s)/sœur(s) en 6^{ème} à la rentrée 2026.
4. **Si vous êtes en instance de déménagement sur SAINT CHAMOND**, nous vous remercions de vérifier, avant de nous contacter pour une inscription, que votre enfant relève de notre secteur de recrutement des élèves. Vous avez accès à cette information, en saisissant votre nouvelle adresse via l'application disponible via le lien ci-dessous :

<https://cartes.loire.fr/secteur-scolaire/views/map.php>

5. **Si vous souhaitez nous contacter durant cette période estivale**, vous pouvez nous écrire, en nous laissant vos coordonnées téléphoniques, à l'adresse mail suivante : ce.0421486m@ac-lyon.fr
6. **Concernant la rentrée des élèves de 6^{ème}, nous vous rappelons les dispositions suivantes :**

Les élèves feront leur rentrée en classe de 6^{ème}, **Le Mardi 1er Septembre 2026**, selon la programmation suivante :

- De 08H30 à 08H45 : Accueil par les professeurs principaux et le chef d'établissement des élèves et de leurs représentants légaux,
- De 08H45 à 09H00 : Appel des élèves dans la cour – 09H00 : Départ des représentants légaux.
- De 09H45 à 10H00 : Récréation du matin
- De 10H00 à 12H00 : Prise en charge par les professeurs principaux
- De 12H00 à 13H30 : Pause méridienne
- De 13H30 à 14H45 : Prise en charge par les professeurs principaux
- De 14H45 à 15H00 : Récréation du matin
- De 15H00 à 15H55 : Prise en charge par les professeurs principaux –
- 16H00 : Fin de la journée de rentrée

Les élèves de 6^{ème} n'auront pas classe, le matin du Mercredi 2 septembre 2026.

Leurs représentants légaux de 6^{ème} seront invités, à la rentrée, **pour une réunion d'information, le lundi 7 Septembre 2026 à 17H30.**

7. Les élèves scolarisés en classe de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} à la rentrée 2026, seront accueillis, par leur nouveau professeur principal, dans l'établissement :

Le Mercredi 02 Septembre 2026 de 09h00 à 11h00.

Les cours reprendront pour tous :

Le Jeudi 03 Septembre 2026 à partir de 07h55 selon l'Emploi Du Temps provisoire de l'élève.

Les élèves et leurs représentants légaux seront destinataires de leur Emploi Du Temps définitif au plus tard :

Le Vendredi 18 septembre 2026 à 15h00

8. Concernant les dispositions actées par les membres du conseil d'administration, nous vous rappelons que :

- Que votre enfant aura, à son EDT une pause méridienne quotidienne obligatoire, d'une durée minimale de 1h30,
- Que votre enfant vivra à partir de la rentrée prochaine, 4 fois un ¼ heure de lecture quotidienne obligatoire ainsi qu'une fois ¼ heure d'écriture libre, et ce à l'issue de la récréation du matin.

A cet effet, et afin de lui permettre de bénéficier de ce temps quotidien d'apprentissage culturel et linguistique privilégié, **je vous invite à lui permettre de disposer quotidiennement d'un livre ou d'une revue dans son cartable**. A cet effet, le fonds documentaire du CDI sera enrichi.

De plus, si votre enfant n'est pas encore abonné au réseau de lecture publique « Itinérances du Pays du Gier », au sein duquel fait partie la médiathèque de Saint Chamond, vous pouvez, lui souscrire un abonnement personnel dès à présent. Ce dernier est gratuit, pour les enfants mineurs, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Toutes les informations sont disponibles en consultant les liens suivants :

- <http://mediathequespaysdugier.org/inscriptions>
- <http://mediathequespaysdugier.org/carte-du-reseau>

9. Enfin si vous souhaitez que votre enfant se cultive, pendant ses congés scolaires d'été, en utilisant, au mieux son temps d'écran, tout en se divertissant, n'hésitez à consulter des médias utiles et très bien construits, en cliquant, par exemple, sur les liens suivants :

- ✚ <https://www.lumni.fr/>
- ✚ <https://www.lemondedesados.fr>
- ✚ <https://www.arte.tv/fr/videos/info-et-societe/junior/>
- ✚ <https://calculatrice.ac-lille.fr/>
- ✚ <https://www.maths-et-tiques.fr/>
- ✚ <https://mon-espace.apprendre-les-echecs-24h.com/apprendre-a-bien-jouer-aux-echecs-maintenant/>
- ✚ <https://www.franceculture.fr/emissions/les-enfantines-une-selection-de-fictions-jeunesse>
- ✚ [Accueil : Les animations des Fondamentaux - Réseau Canopé](#)
- ✚ <https://bbc.co.uk> (BBC Learning English)
- ✚ [Accueil | Pix](#)
- ✚ [Vidéos et audios | CLEMI](#)

Etc... Il y en beaucoup et pour tous les goûts...Et les besoins !

21En vous remerciant de votre attention, nous vous adressons nos plus cordiales salutations et nous vous souhaitons d'excellents congés d'été.

Pour l'équipe de direction,

Isabelle GIRAudeau

Principale du Collège